ASSOCIATION DES RESIDENTS DE LA VALLEE DE CHAMONIX

Ouverte aux propriétaires ou locataires à titre habituel d'un chalet ou d'un appartement utilisé de façon saisonnière dans les communes de Chamonix, Les Houches, Servoz et Vallorcine. Les résidents principaux ayant eu cette qualité pendant au moins 5 ans peuvent y adhérer.

BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHESION

COUPLE : POUR LES COUPLES, NE REMPLIR QU'UN SEUL BULLETIN EN METTANT LES DEUX PRENOMS
(VEUILLEZ ENTOURER D'UN CERCLE LA MENTION CHOISIE)

COUPLE M. MME MELLE JUNIOR (DE 18 A 25 ANS)

NOM : .....

PRENOM (S) : .....

ADRESSE PRINCIPALE (OU ENVOYER LE COURRIER) : .....

.....

TELEPHONE : .....

ADRESSE DANS LA VALLEE .....

TELEPHONE .....

E-MAIL : .....

ACCEPTEZ-VOUS QUE CES INFORMATIONS FIGURENT DANS L'ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION ?

Votre nom	❑	oui	❑	non
Votre adresse principale	❑	oui	❑	non
Votre adresse de résidence	❑	oui	❑	non
Votre numéro de téléphone	❑	oui	❑	non
Votre e-mail	❑	oui	❑	non

RENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Date de naissance (obligatoire pour les juniors) : .....

Profession : .....

Nombre de personnes occupant la résidence : .....

Etes-vous plutôt : juillettistes ❑ aoûtiens ❑
du 15/7 au 15/8 ❑ présents tout l'été ❑
seulement hivernants ❑

A envoyer au Trésorier :
Monsieur Roger ROSSET
84 rue Vergniaud
75013 Paris

Accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Association des Résidents de la Vallée de Chamonix d'un montant de :

- 20 € pour les couples
- 15 € pour les inscriptions individuelles
- 5 € pour les juniors
- ou le double de ces montants pour les membres bienfaiteurs

Association loi 1901 enregistrée à la Sous-Préfecture de Bonneville le 28 août 1967 sous le n° 1298 JO du 21/9/1967